

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-817097

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7650 Société : R.A.M.
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : KHARRICHI AHMED
 Date de naissance : 29 10 1961
 Adresse : 6 Impasse Chawki MAF A Dajma
 Tél. : 06 60 50 5576 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Zerlouch Layla
 Dermatologue-vénérologue
 Chirurgie de la peau
 Médecine esthétique et lasers
 INPE: 151187598

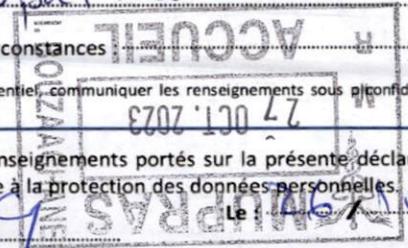
Date de consultation : 05 / 09 / 2023
 Nom et prénom du malade : KHARRICHI MARWA Age: 20 ans
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : onychopatie
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Marrakech Le : 05/09/2023
 Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/09/23	CS		250 DH ✓	
11/09/23	Brosse inguinale		400 DH ✓	
18/09/23	Contrôle			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie de l'Alger	22/09/23	947,00 ✓
Pharmacie de l'Alger	27/09/23	58,00 ✓
Pharmacie de l'Alger	28/09/23	116,00 ✓

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

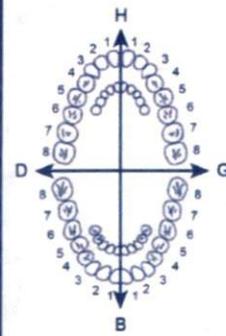
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Cabinet de Pathologie OUM RABBI	21/09/23	B50	600,00 ✓
Cabinet de Pathologie OUM RABBI	21/09/23		100,00 ✓

AUXILIAIRES MEDICAUX

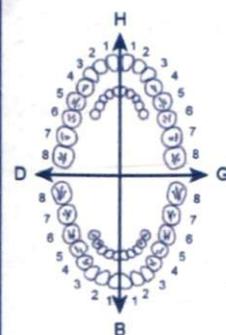
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



			COEFFICIENT DES TRAVAUX	<input type="text"/>
			MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>
			DEBUT D'EXECUTION	<input type="text"/>
			FIN D'EXECUTION	<input type="text"/>
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H 25533412 21439552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS		
		DATE DU DEVIS		
		DATE DE L'EXECUTION		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr ZERIOUH LAYLA

Dermatologue-vénérologue

Spécialiste des maladies et de la chirurgie de la peau, des ongles et des cheveux.

Les maladies sexuellement transmissibles.

Médecine esthétique et lasers.

Lauréate de la faculté de médecine de Casablanca.

Diplôme des lasers médicaux de la faculté de médecine de Rabat.

Ancien médecin à l'hôpital provincial de Taza.

Ancien médecin à l'hôpital provincial de Dar Bouazza



د. زيروح ليلي

أخصائية في أمراض وجراحة الجلد، الشعر والأظافر، الأمراض المنقولة جنسيا.

طب التجميل و الليزر.

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء.

بدم الليزر الطبي بكلية الطب الرباط.

طبيبة سابقة بالمستشفى الإقليمي بتازة.

طبيبة سابقة بالمستشفى الإقليمي بدار بوعزة.

Dr. Zerouh Layla
Dermatologue-vénérologue
Chirurgie de la peau
Médecine esthétique et lasers
INPE: 151187598

ORDONNANCE

20/09/2023

KHARBI CHA MARWA

Saphir® 1g/125 mg سفير
16 Sachets كيسا 16



PPV: 116DH00
PER: 02-26
LOT: M 522

M6-20
1)

SAPHIR 1g SV

1 sachet x 3 jz sj

BERRADA Omar
Pharmacie Chaouia
182, Av. Moulay Ismail, 26102
Berrechid - Tél. : 0522 38172 25
INPE : 062018379

Dr. Zerouh Layla
Dermatologue-vénérologue
Chirurgie de la peau
Médecine esthétique et lasers
INPE: 151187598

Dr ZERIOUH LAYLA

Dermatologue-vénérologue

Spécialiste des maladies et de la chirurgie de la peau, des ongles et des cheveux. Les maladies sexuellement transmissibles. Médecine esthétique et lasers.

Lauréate de la faculté de médecine de Casablanca. Diplôme des lasers médicaux de la faculté de médecine de Rabat. Ancien médecin à l'hôpital provincial de Taza. Ancien médecin à l'hôpital provincial de Dac Bouazza



DERMATOLOGUE

د. زيروخ ليلى

أخصائية في أمراض وجراحة الجلد، الشعر والأظافر، الأمراض المنقولة جنسيا. طب التجميل و الليزر.

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء. دبلوم الليزر الطبي بكلية الطب الرباط. طبيبة سابقة بالمستشفى الإقليمي بتازة. طبيبة سابقة بالمستشفى الإقليمي بدار بوعزة.

ORDONNANCE

Berrechid le : 22/09/2023 برشيد في

KHARBICHI MARWA

LOT : 230258

EXP : 02/2026

PPV : 199,00DH

LOT : 230259

EXP : 02/2026

PPV : 199,00DH

LOT : 230258

EXP : 02/2026

PPV : 199,00DH

LOCERYL 5%
Vernis à ongles médicamenteux
Flacon de 2.5 ml
AMM N° 07 DMP/21/NCN
PPV: 321,00 DH
Distribué par SOTHEMA
B.P. N° 1,27182 Bouskoura - Maroc



Dr. Zerouh Layla
Dermatologue-vénérologue
Chirurgie de la peau
Médecine esthétique et lasers

Dr ZERIOUH LAYLA

Dermatologue-vénérologue

Spécialiste des maladies et de la chirurgie de la peau, des ongles et des cheveux.

Les maladies sexuellement transmissibles.

Médecine esthétique et lasers.

Lauréate de la faculté de médecine de Casablanca.

Diplôme des lasers médicaux de la faculté de médecine de Rabat.

Ancien médecin à l'hôpital provincial de Vaza.

Ancien médecin à l'hôpital provincial de Dar Bouazza.



د. زريوح ليلى

أخصائية في أمراض وجراحة الجلد،

الشعر والأظفار، الأمراض المنقولة جنسيا.

طب التجميل و الليزر.

خرجة كلية الطب بالدار البيضاء.

دبلوم الليزر الطبي بكلية الطب الرباط

طبيبة سابقة بالمستشفى الإقليمي بتازة.

طبيبة سابقة بالمستشفى الإقليمي بدار بو عزة.

Dr. Zerouh Layla
Dermatologue-vénérologue
Chirurgie de la peau
Médecine esthétique et lasers
Tél: 0522327624
Page: 151187598

ORDONNANCE

Prescrit le : 12/09/2023 برشيد في :

Khar bichi Marwa

1) - Cocci clin crée

28,00

1 appl/j au changement de pansement.

2) - S.P compresses steriles

16,00

3) - S.P Sparadrap

13,00

258,00



LOT: 220686
PER: 07-2025
PPV: 28.00DH



Dr. Zerouh Layla
Dermatologue-vénérologue
Chirurgie de la peau
Médecine esthétique et lasers
INPE: 151187598

Dr ZERIOUH LAYLA

Dermatologue-vénérologue

Spécialiste des maladies et de la chirurgie
de la peau, des ongles et des cheveux.

Les maladies sexuellement transmissibles.

Médecine esthétique et lasers.

Lauréate de la faculté de médecine de Casablanca.

Diplôme des lasers médicaux de la faculté de médecine de Rabat.

Ancien médecin à l'hôpital provincial de Taza.

Ancien médecin à l'hôpital provincial de Dar Bouazza.



د. زريوح ليلى

أخصائية في أمراض وجراحة الجلد،
الشعر والأظافر، الأمراض المنقولة جنسياً.

طب التجميل و الليزر.

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء.

دبلوم الليزر الطبي بكلية الطب الرباط.

طبيبة سابقة بالمستشفى الإقليمي بتازة.

طبيبة سابقة بالمستشفى الإقليمي بدار بوعزة.

ORDONNANCE

Berrechid le 20/09/2023 برشيد في :

KIHAR BOI CHI NARWA

Transaminases.

Dr. Zerlouch Layla
Dermatologue-vénérologue
Chirurgie de la peau
Médecine esthétique et lasers
INPE: 151197598

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
101 EL Youssef II N° 12 Berrechid

Dr AZZOUZI SOUFIA

Médecin Anato-mo-Cytopathologiste
Ancien Professeur de l'Enseignement
Supérieur du CHU de Casablanca
D.U Dermatopathologie Université Paris XII



CABINET DE PATHOLOGIE OUM RABII
عيادة تشريح الخلايا والأنسجة أم الربيع

Casablanca le 12/09/2023

Nom et prénom : **KHARBICHI MARWA**

Date de réception : 12/09/2023

Facture N° 23/09070

Nature du prélèvement	Cotation	Prix total	Marge	Net payé
BIOPSIE DE L'ONGLE	P550	600,00Dhs		600,00Dhs

Arrêtée la présence facture à la somme de Six Cents Dirhams

Dr Soufia AZZOUZI

Dr AZZOUZI Soufia
Cabinet de Pathologie OUM RABII
102, Bd Oum Rabii, RDC B1
Rés. Selma - Hay Hassani - Casablanca
Tél: 0522 93 88 66 - Fax: 0522 93 87 52
ICE: 001806698000066 - INPE: 091024570

102 ,Bvd Oum Rabii Résidence Selma-RDC-B1-Hay hassani. Casablanca-20220.

Tél :0522 93 88 66 -Fax :05 22 93 87 52 E-mail :cpor102@gmail.com

IF :40399984 - ICE 001806698000066 -Taxe professionnelle :35091342

CNSS :8775077 - INPE :091024570 - Patente N°35091342

Laboratoire Sekkat d'analyses médicales

Docteur Mohamed Sekkat
Médecin Biologiste en analyses médicales

Adresse : N°12 Lot. El Youssef II, intersection rue Mohamed V et rue
Moqawama, à coté de BMCE bank, Berrechid

Tél. : 05 22 51 77 81 / Email : laboratoiresekkat@gmail.com

Urgences : 06 25 63 42 71

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Facture

N° facture : 2023-10712

Patient : Mme KHARBICHI Marwa

Edité le : 21/09/2023

Date prélèvement : 21/09/2023

Analyses	Valeur en B	Montant
ASAT (Aspartate Aminotransférase)	50	50,00
ALAT (Alanine Aminotransférase)	50	50,00
Total B	100	100,00
APB	1,0	0,00
Total		100,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cent dirhams***

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot EL Youssef II N° 12 Berrechid

Patente N° : 40724021 IF : 20785691 ICE : 001945423000049 CNSS : 5460598 INPE : 063061501

Dr Soufia AZZOUZI

Médecin Anato-mo-Cytopathologiste
Ancien Professeur de l'Enseignement
Supérieur du CHU de Casablanca
D.U Dermatopathologie Université Paris XII



CABINET DE PATHOLOGIE OUM RABII

عيادة تشريح الخلايا والأنسجة أم الربيع

C.P.O.R

Date de réception : 12/09/2023
Date de réponse : 15/09/2023
Sexe : F
Age : 20 ans

N° d'examen : H23091203
Nom et Prénom : Mme KHARBICHI MARWA
Médecin traitant : Dr ZERIOUH LAYLA

Nature du prélèvement : BIOPSIE DE L'ONGLE.

Renseignements cliniques : Trachyonychie de l'ongle du majeur gauche, évoluant depuis 2ans sans lésions cutanées associées, sans alopecie sans atteinte muqueuse. Lichen ? Pelade ? Onychomycose ?

COMPTE RENDU ANATOMO PATHOLOGIQUE

Biopsie latéro-longitudinale de l'ongle mesurant 1,2x0,2cm.

L'examen histologique montre une tablette ortho et parakératosique au sein de laquelle on note la présence de quelques spores et de filaments mycéliens PAS+.

Le lit unguéal montre une hyperplasie épidermique papillomateuse sans exocytose inflammatoire. La couche cornée est hyperparakératosique. Les papilles dermiques sont fibreuses, elles sont le siège d'un discret infiltrat inflammatoire minime de type lymphocytaire.

CONCLUSION :

Aspect histopathologique d'une onychomycose.

Dr Soufia AZZOUZI
Cabinet de Pathologie OUM RABII
102, Bd Oum Rabii, RDC B1
Rés. Selma - Hay Hassani - Casablanca
Tél: 0522 93 88 66 - Fax: 0522 93 87 52
ICE: 001806698000066 - INPE: 091024570



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

Γ:Χ+Θ.Ο ΟΖΖ.Ε ΗΞ+Θ.Κ.ΗΞΗ .ΕΕΞΘΘΞς.

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Pvt du: 21/09/2023

Mme KHARBICHI Marwa

Edition du : 21/09/2023

Né(e) le : 16/05/2003

Dossier N° : 10A09807077



C..I.N : WA309988



Page : 1/1

BIOCHIMIE (BECKMAN COULTER AU 480)

		Valeurs Usuelles	Antériorité
ASAT (Aspartate Aminotransférase) : (Technique : IFCC Pyridoxal Phosphate)	19 UI/L	(7 - 35)	
ALAT (Alanine Aminotransférase) : (Technique : IFCC Pyridoxal Phosphate)	15 UI/L	(7 - 35)	

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot EL Yousser II N° 12 Berrechid